



Louer appart après chômage ?

Par **nash69**, le **30/12/2012 à 16:09**

Bonjour, voici ma situation. Je suis au chômage depuis juin 2012, hébergé à titre gratuit depuis mars 2012.
Je n'ai donc plus de fiches de paie, ni de quittances récentes depuis qq mois.
Revenu du chômage 1450 Euros net
Avis d'imposition ok.
J'ai retrouvé un job pour mi janvier 2013 avec 2000 € de salaire de base brute.
Je vais donc chercher un appartement prochainement mais comment faire car je ne pourrais fournir les documents qui sont :
3 derniers bulletin de salaires (pôle emploi)
dernières quittances (février 2012 la dernière)
Pour info j'ai mes parents en garants propriétaire avec 2 bonnes retraites, maison payée mais 75 ans.
Quels sont vos conseils pour préparer un dossier de location dans mon cas ?
Merci

Par **cocotte1003**, le **30/12/2012 à 17:18**

Bonjour, soyez franc déjà. Mettez dans votre dossier une attestation d'hébergement faites par la personne chez qui vous habitez, une copie de votre contrat de travail.... proposez de payer votre loyer par virement, n'hésitez pas à proposer plusieurs personnes caution. Votre dossier n'a rien de dramatique, ne vous découragez pas et tournez vous plus tôt vers un bailleur privé, cordialement et bonnes fêtes

Par **Lag0**, le **30/12/2012 à 18:06**

Bonjour,
Il n'y a aucune liste "officielle" de documents à fournir au bailleur (en revanche il en existe une des documents interdits).
Chaque bailleur est libre de choisir son locataire en

fonction de ses propres critères.

Par **nash69**, le **10/01/2013** à **14:39**

Précision : Je vais être a 2500 € brut. Donc 1900 netrnJ'ai posé la question a une agence et pas évident me dit le gars. Déjà les appart ayant une garantie de loyer impayé il faut avoir fini sa période d'essai. J'ai 4 mois + 4 mois.rnrnJe vais essayer de rester franc pour trouver appart mais ça va être chaud je pense.